

PV REUNION DU 8 Juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 8 Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de MONTCUQ EN QUERCY-BLANC dûment convoqué s'est réuni à 20 heures en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. LALABARDE Alain, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Date de convocation du Conseil municipal : 1^{er} Juillet 2019

Membres Présents : M. LALABARDE Alain, Maire, Mme SABEL Marie-José, M. LAPORTE André, Mme MATHIEU Jocelyne, Mme RECHE Arianne, M. ROUX Bernard, M. VIDAL Guy, M. CAUMON Patrice; Adjoints, M. MARTY José, M. ARNAL Jérôme, M. MEYNEN Olivier, Mme DEMON Valérie, M. DOCHE Patrick, Mme LAFAGE Edith, M. FOISSAC Michel, M. GUINOT Gérard, Mme BATAILLE Nadine, Mme ROUMIGUIE Colette, M. DELEU Jean-Michel, M. LAPEZE Yannick, M. MAITREAU Yves, M. FERRÉ Gérard, Mme RENOUX Martine et M. SAVAGE Edward,

Membres ayant donné pouvoir : Mme WILLIAMS Rosamund qui a donné pouvoir à M. LALABARDE Alain, M. LAPLANCHE Adrien qui a donné pouvoir à Mme RECHE Arianne, M. BARRES Roland qui a donné pouvoir à M. LAPEZE Yannick, M. BECQUART Alain qui a donné pouvoir à Mme SABEL Marie-José.

Absents Excusés : M. MURET Jean-Luc, Mme SENSI Claudine, M. LYE Pierre-Yves et Mme SAURAT Anna.

Absents: Mme MONTAGNAC Martine, M. THOMAS Christian, Mme MARTIN-CASPARI Marie-Claude, M. ROUSSEL Olivier, Mme LOUBATIERES Georgette, M. GARDES Gérard, M. QUEBRE Maurice, M. BOUDET Thierry, M. GERDOLLE Philippe, M. DARGERE Dominique, M. DHENNIN Pierre, Mme FAURÉ Éliane, Mme LACOMBE Pauline et M. LAGARD Ludovic.

Secrétaire de séance : Mme LAFAGE Edith.

Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité et Le procès-verbal, joint au compte-rendu n'a suscité aucune remarque.

Le Maire ouvre la séance à 20h en demandant une minute de silence en la mémoire de René TEYSSANDIÉ, Gérant du magasin VIVAL, décédé subitement le 6 Juillet.

1°) CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOI:

Monsieur le Maire explique au C.M. que M. Damien SARRUT –occupant le poste d'adjoint technique à temps complet- demande une diminution de ces heures. Pour raisons personnelles, il souhaite travailler 20h par semaine- 1^{er} sem. : 2 jours et 2^{ème} sem. : 3 jours

Le CM décide la suppression de cet emploi 35h et la création du même emploi pour 20h .

Yves MAITREAU s'inquiète sur la « désertification » du végétal- Alain lui précise que l'agent est toujours en charge des plantations et massifs. Patrick DOCHE signale que les plantes sur la promenade ont besoin d'un arrosage supplémentaire .Alain indique qu'en cette période de sécheresse, il est très difficile d'arroser.

2°) CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER:

Le C.M. approuve la création d'un emploi saisonnier à temps non complet du 9 Juillet au 31 Août 2019 pour une durée de 21h par semaine, pour combler le temps partiel de M. SARRUT durant la saison estivale.

3°) TARIFS SORTIE ALSH :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'ALSH va proposer, aux enfants :

une sortie à Accrobranche lors des vacances d'été 2019 .Le tarif pour cette sortie s'élève à 18€ la journée.

Une sortie au parc Animaparc pour un tarif de 18 €

Un séjour de 2 jours à Valrance (Aveyron) pour un tarif de 50€.Le C.M. adopte ces tarifs .

4°)DESIGNATION DES BUREAUX DE VOTE POUR 2020:

Suite à des problèmes de logistique, il est décidé de créer **qu'un** bureau de vote pour l'année 2020, le lieu restant inchangé .-Espace d'Animation-

5°) LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE DEUX ENQUETES PUBLIQUES PREALABLES AU CLASSEMENT, DECLASSEMENT ET A L'ALIENATION DE VOIES ET CHEMINS RURAUX : annule la délibération prise le 4 Juin 2019.

Monsieur le Maire explique sommairement les différents dossiers sis sur la Commune de Montcuq en Quercy Blanc- modification d'un dossier- et les communes déléguées de Sainte-Croix, Valprionde, Belmontet et Lebreil. ces dossiers seront consultables en Mairie quand l'enquête aura débuté, courant septembre.

6°) DECISION MODIFICATIVE N1 -INVESTISSEMENT :

Vu les difficultés à obtenir toutes les autorisations, Alain LALABARDE informe l'assemblée de l'abandon du programme « Toilettes Tour » ; Cette somme sert à l'aménagement du site de la Tour, aménagement Place du Sol, skate-Park(financement d'une partie de la clôture)-climatiseur à l'Ecole

Vous trouverez les virements de crédits dans le compte rendu de cette même séance.

7 °) QUESTIONS DIVERSES :

*Bernard ROUX donne des précisions sur un chemin d'accès à une maison d'habitation en limite de Valprionde et Sainte-Croix (au lieudit Capredon) Ce chemin est inexistant sur le cadastre, cette propriété , achetée dans ces conditions par les propriétaires est enclavée.

*Nouveaux projets : Alain nous informe que le Groupe « Ages et Vies »(maisons partagées) souhaite s'installer dans le sud de notre Département et après une visite sur Montcuq, le gérant est intéressé par le site du terrain de camping municipal .Des études de faisabilité vont être faites.

Une commission est constituée afin d'envisager l'aménagement du site de Saint-Jean : souhaitent y participer : Alain LALABARDE, Patrice CAUMON, Marie-José SABEL, Jocelyne MATHIEU, Olivier MEYNEN, Edith LAFAGE, Yves MAITREAU, José MARTY, Jérôme ARNAL et Yannick LAPEZE.

- Une société est également intéressée pour aménager un camping au Lac St Sernin.
- En raison du marché dominical, La cérémonie du 14 Juillet 2019 aura lieu, cette année, Place de la Mairie.
- Patrick DOCHE demande la possibilité(en tant qu'association) de payer les frais d'électricité à l'année ;Jocelyne précise qu'en dessous d'un 1 € on ne paie pas.
- Réussite de la soirée Cinéma en plein air à Belmontet.
- André LAPORTE signale des chiens qui aboient « aux maisons Polygones ».Alain lui demande de prévenir la Gendarmerie.

La prochaine réunion du C.M. se tiendra **début septembre 2019**.

Tous les sujets étant épuisés, M. le Maire lève la séance à 21H 45.

Edith LAFAGE

